



Se former en alternance, quelles plus values ?

*Un diplôme, une expérience
professionnelle en plus !*



Qu'est-ce que l'alternance ?

L'alternance, c'est un rythme de formation entre les cours (à l'université) et des périodes en entreprise → **chaque formation a son propre calendrier en alternance.**

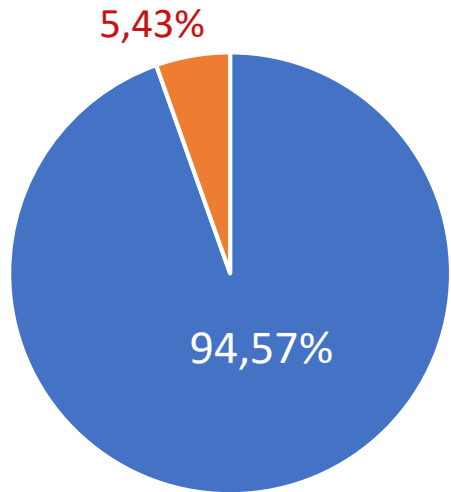
Plus proche de la réalité du monde du travail, l'alternance permet de :

- Développer un **savoir faire** et un savoir être adaptés au monde de l'entreprise tout en préparant un diplôme de l'enseignement supérieur ;
- Approfondir votre **connaissance du secteur d'activité** visé, du métier choisi ;
- Préparer activement votre **avenir professionnel.**



Se former en alternance à l'Université de Poitiers : quelques chiffres...

Satisfaction de la formation



60 formations ouvertes en alternance du bac +2 au bac +5

4 niveaux de diplômes : DEUST 2^{ème} année, DUT 2^{ème} année, licence professionnelle, master 1^{ère} année et 2^{ème} année, diplôme d'ingénieur (3^{ème} année)

5 lieux de formation : Poitiers, Châtelleraut, Niort, Angoulême, Segonzac (16)

+ 10 domaines de formation : numérique, marketing communication, banque assurances, commerce, gestion, génie mécanique, environnement, administration publique, droit...

Près de 900 alternant.e.s à la rentrée 2020 (+ 25 %) par rapport à 2019

Répartition des effectifs par niveau de diplôme :

44 % → 1^{er} cycle de formation (DEUST, DUT 2, L Pro)

56 % → 2^{ème} cycle de formation (Master, diplôme d'ingénieur)

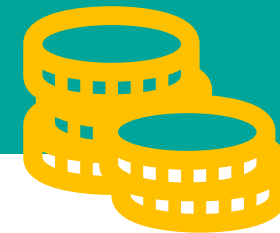
Deux types de contrats possibles



	Contrat d'Apprentissage	Contrat de Professionnalisation
Bénéficiaires	16 ans à moins de 29 ans révolus	16 à 25 ans + de 26 ans si demandeur d'emploi
Types de contrat	CDD ou CDI	CDD ou CDI
Entreprises	Privées ou publiques domiciliés en France	Privées ou EPIC domiciliés en France Établissement public à caractère commercial ou industriel
Délai de signature du contrat	Avant le début de la formation et jusqu'à 3 mois après le début de la formation	1 mois avant le début de la formation et jusqu'à 2 mois après maximum
Aides	http://www.cfasup-na.fr/les-avantages-et-les-aides	https://upro.univ-poitiers.fr/accueil/lalternance/



Qui dit Alternance, dit Rémunération !



Un des avantages non négligeable à se lancer dans l'alternance, c'est la rémunération mensuelle !

Le salaire minimum légal se calcule en fonction du type d'alternance, du niveau de diplôme préparé et de votre âge.

Pour un contrat d'Apprentissage

	Avant 18ans	De 18 à 20ans	De 21 à 25ans	26ans et +
1 ^{ère} année	27%	43%	53%	100%
2 ^{ème} année	39%	51%	61%	100%
3 ^{ème} année	55%	67%	78%	100%



Pour un contrat de Professionnalisation

Tranche d'âge	Rémunération mini
16 – 20 ans	65 % du SMIC
21 – 25 ans	80 % du SMIC
26 ans et +	100 % du SMIC (ou 85 % du minimum conventionnel)

Le salaire se calcule uniquement en fonction de l'âge !



Pour exemple, tu es âgé.e de 21 ans, apprenti.e en licence professionnelle cela équivaut à un niveau 2^{ème} année, tu bénéficies donc d'un salaire minimum de 61% du SMIC



- Les conventions collectives d'entreprise peuvent fixer des rémunérations minimales plus élevées.
- En tant que salarié.e, vous aurez droit à des congés payés : 2,5 jours par mois.

L'alternance : des avantages concrets

- Gratuité des droits d'inscription à l'Université
- Les alternants peuvent bénéficier d'aides (logement, restauration, mutuelle..)
- Acquérir une expérience reconnue et tisser un réseau de relations
- Favoriser son insertion professionnelle future

Les taux d'insertion des jeunes formés en alternance ont de quoi donner le sourire !



***80 % ont trouvé un emploi (6 mois après l'obtention du diplôme)
+ de 50 % d'entre eux signent un CDI
48 % poursuivent dans leur entreprise d'accueil***



L'alternance : un double tutorat

- Vous bénéficiez d'un **double tutorat** : le tuteur pédagogique (à l'université) et le tuteur en entreprise (maître d'apprentissage)
- Ils vous guident, vous associent à l'**évaluation de votre travail et des compétences développées** en entreprise comme en établissement de formation, au travers de fiches de suivi (livret de l'apprenti.e) et de visites en entreprise...

Pour quels objectifs ?



l'obtention de votre diplôme et l'acquisition d'une expérience professionnelle significative



L'alternance : un mode de formation exigeant

- Réaliser une mission en entreprise et suivre les cours à l'Université avec assiduité, préparer les examens...
- Respecter les conditions de votre contrat (horaires, justifier toute absence, respecter le calendrier en alternance, rendre compte à vos tuteurs ...)

Vous devrez être très motivé, organisé, car cela va engendrer beaucoup de travail.

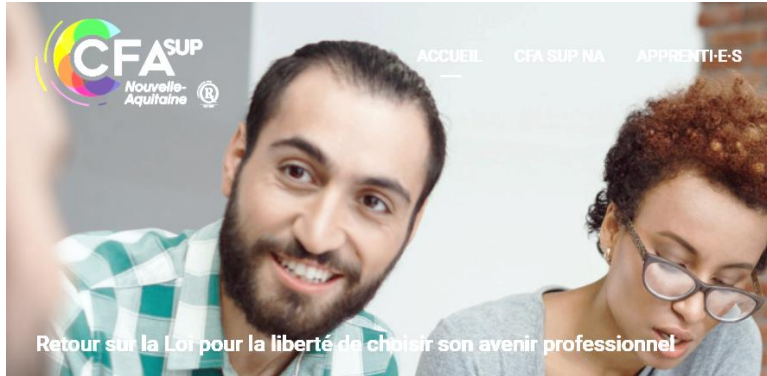


L'alternance : 6 étapes clés

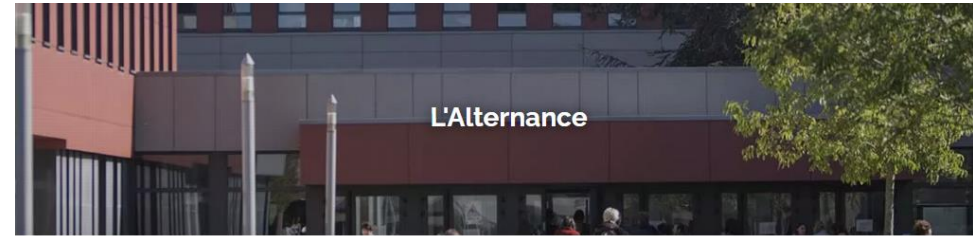
- Je définis mon projet professionnel : <https://www.univ-poitiers.fr/trouver-une-formation/>
- J'élabore mes outils de communication (voir fiches pratiques) : <https://upro.univ-poitiers.fr/accueil/lalternance/>
 - **J'actualise mon CV** : *des conseils pour mettre en avant vos points forts*
 - **Je rédige ma lettre de motivation** : *comment montrer votre intérêt pour cette entreprise ?*
 - **Je me prépare à l'entretien de recrutement**
 - **J'ai trouvé mon entreprise d'accueil** : *quelle procédure à suivre ?*
- **Je candidate à la formation** et participe à la phase de recrutement (Université)
- En parallèle, **je recherche mon entreprise d'accueil** : *vous pouvez solliciter un appui du responsable pédagogique qui a un réseau d'entreprises partenaires mais, vous êtes responsable de votre recherche*
- Avant la signature du contrat en alternance avec l'entreprise, je vérifie l'adéquation des **missions proposées / objectifs de la formation** avec le responsable pédagogique (Université)
- Je suis accompagné.e dans mes démarches administratives ; je suis ma formation par **périodes d'alternance**



En savoir plus sur l'apprentissage, sur les aides <http://www.cfasup-na.fr/>



En savoir plus sur le contrat de **professionnalisation** <http://upro.univ-poitiers.fr/>



Bienvenue sur le site d'UP&Pro, service commun de l'Université de Poitiers, dédié à la Formation Tout au Long de la Vie (FTLV) et à la Relation entreprise. Choisir de se former à l'Université de Poitiers, c'est effectuer une formation courte ou obtenir un diplôme dans l'une des nombreuses spécialités enseignées pour acquérir de nouvelles compétences et accroître ses connaissances. Nos missions : vous informer, vous conseiller et vous accompagner sur l'Alternance, la Validation d'Acquis de l'Expérience (VAE), la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP), la Reprise d'Études et la Formation Courte.

Comment vous préparer ?



Consultez [nos fiches pratiques !](#)

- #1 Je rédige mon CV
- #2 Je rédige ma lettre de motivation
- #3 Je prépare mon entretien
- #4 J'ai trouvé mon alternance

Merci de votre attention



www.upro.univ-poitiers.fr